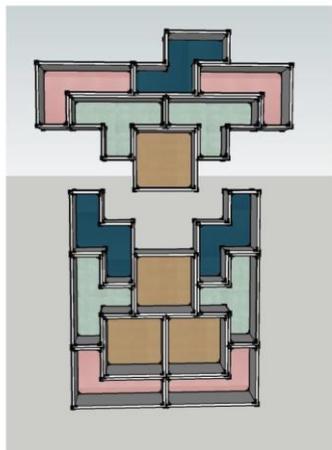


Agencement de la Menuiserie et de l'Ameublement



Objectifs de la formation

L'organisation de la classe de 2nde famille de métiers permet d'acquérir les premières compétences professionnelles utiles dans un secteur professionnel :

- de l'étude d'agencement
- de la fabrication sérielle ou unitaire de mobilier et de menuiserie.

Cette classe permet d'affirmer progressivement son choix d'orientation.

La 2nde famille de métiers de l'agencement, de la menuiserie et de l'ameublement regroupe trois Bac professionnels. Des compétences pratiques (gestes professionnels) et des connaissances technologiques relatives aux trois Bac professionnels seront dispensées sur la classe de seconde. La poursuite dans les formations est possible au sein de notre établissement :



Baccalauréat professionnel Étude et Réalisation d'Agencement (E.R.A)	✓	Il peut accueillir 15 élèves
Baccalauréat professionnel Technicien Menuisier Agenceur (T.M.A.)	✓	Il peut accueillir 12 élèves
Baccalauréat professionnel Technicien de fabrication bois et matériaux associés (T.F.B.M.A.)	✓	Il peut accueillir 12 élèves

Comment découvrir les autres formations de la famille de métiers ?

- > Par des immersions dans d'autres établissements (mini-stages).
- > Lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), d'une durée totale de six semaines.

Comment s'effectue l'orientation vers l'une des trois spécialités en 1^{ère} ?

Au fil de l'année le positionnement de chaque élève se précise. L'orientation s'effectue selon le choix de l'élève, ses résultats et les places disponibles.

Lycée professionnel de l'ameublement

Rue André-Charles BOULLE
BP 53
31250 REVEL

Tél : 05 61 83 57 49

Mél : 0310088c@ac-toulouse.fr

Site internet : <https://ameublement-revel.mon-ent-occitanie.fr/>